

Note du 12/07/2024



Premier foyer de peste des petits ruminants en Grèce

Résumé : un premier foyer de peste des petits ruminants (PPR) a été détecté en Grèce continentale. Le virus n'avait pas été détecté en Europe (hors Turquie) depuis 2018 en Bulgarie.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA : Céline Dupuy (Anses), Guillaume Gerbier (DGAL), Sophie Molia (Cirad), Carlène Trévenec (INRAE)

Pour le Laboratoire de Référence : Arnaud Bataille (Cirad)

Auteur correspondant : plateforme-esa@anses.fr

En Grèce continentale, un premier foyer de peste des petits ruminants (PPR) a été détecté le 08/07/2024 et confirmé le 11/07/2024 dans un élevage mixte d'ovins et caprins. Sur un effectif sensible de 264 animaux, 50 cas ont été détectés et sont morts, soit un taux de morbidité de 18,9% et un taux de létalité de 100%. Le diagnostic a été confirmé par PCR en temps réel (source : Commission européenne ADIS le 12/07/2024).

L'élevage est situé à Kalambaka en Thessalie, à environ 100 km de la frontière avec l'Albanie et 130 km de la Macédoine.

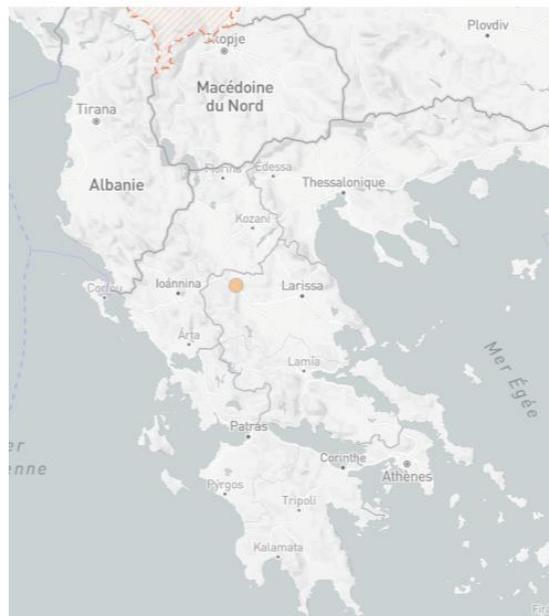


Figure : Foyer de peste des petits ruminants en Grèce détecté le 08/07/2024 (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate le 11/07/2024](#)).

Le virus n'avait pas été détecté en Europe depuis 2018. Neuf foyers avaient été détectés en Bulgarie en juin et juillet 2018 dans des élevages mixtes d'ovins et caprins. Sept de ces foyers avaient été détectés dans les périmètres de surveillance en zone réglementée (source : Commission européenne ADIS le 12/07/2024).

La PPR est enzootique en Turquie, avec six foyers détectés en 2024, 41 en 2023, 53 en 2021 et 103 en 2019 (source : Commission européenne ADIS le 12/07/2024). Une partie du cheptel est vacciné. Une étude estime une séroprévalence de 13 % chez les ovins-caprins non vaccinés dans certaines régions du pays (Şevik 2023). La région

de Thrace en Turquie, à la frontière avec la Grèce, est considérée « indemne de PPR » par la Turquie, avec arrêt des vaccinations et échanges très strictement règlementés avec le reste du pays (Legnardi et al. 2022).

La PPR est une maladie à plan d'urgence classée ADE par la Loi santé animale européenne.

En savoir plus

- OMSA – Peste des petits ruminants ([lien](#))
- FAO – Programme d'éradication mondiale de la PPR ([lien](#))

Legnardi, Matteo, Eran Raizman, Daniel Beltran-Alcrudo, Giuseppina Cinardi, Timothy Robinson, Laura C. Falzon, Hervé Kapnang Djomgang, et al. 2022. « Peste Des Petits Ruminants in Central and Eastern Asia/West Eurasia: Epidemiological Situation and Status of Control and Eradication Activities after the First Phase of the PPR Global Eradication Programme (2017–2021) ». *Animals* 12 (16): 2030. <https://doi.org/10.3390/ani12162030>.

Şevik, M. 2023. « Survey of Antibodies to Peste Des Petits Ruminants Virus in Small Ruminants in the Mediterranean Region of Turkey ». *Journal of the Hellenic Veterinary Medical Society* 74 (4): 6393-98. <https://doi.org/10.12681/jhvms.30549>.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »